

**MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
DE LA CULTURE, DES ARTS
ET DU TOURISME**

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
DIRECTION GENERALE DU TOURISME

.....
**OBSERVATOIRE NATIONAL
DU TOURISME**



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



BAROMETRE TRIMESTRIEL DU TOURISME N°038

TROISIEME TRIMESTRE 2023



Site de Laongo

NOVEMBRE 2023

TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques.....	ii
Liste des tableaux.....	ii
Liste des sigles	iii
Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme	iv
Méthodologie de la collecte	v
I. Tendances de l'activité touristique au premier trimestre 2023	1
I. 1. Activité hôtelière.....	1
I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités.....	1
I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles	1
I. 1. 1. 2. Variations mensuelles	1
I. 1. 1. 3. Glissement annuel.....	2
I. 1. 2. Ratios de performance	2
I.1.3. Motifs de séjours dans les ETH	3
I.2. Activité de voyages	3
II. Opinions des professionnels	4
II. 1. Au troisième trimestre 2023	4
II.1.1. Opinions des hôteliers.....	4
II.1.2. Opinions des professionnels de voyages	5
II. 2. Perspectives au quatrième trimestre 2023	6
II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie	6
II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages	7
III. Zoom sur le site de Laongo	8
IV. Informations : Les arrêtés d'application de la nouvelle Loi du Tourisme.....	9
V. Tourisme infos veille.....	10
V. 1. Evènements du troisième trimestre 2023	10
V. 2. Evènements du premier trimestre 2024	10

Liste des graphiques

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim3_2023 -----	1
Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim3_2023 -----	2
Graphique III: Glissement annuel : Trim3_2023/Trim3_2022 -----	2
Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.1_2023 -----	3
Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim3_2023--	4
Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim3_2023 -	5
Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim3_2023 -----	5
Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim3_ 2023 -	5
Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim3_2023 -----	6
Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim4_2023-----	6
Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.4_ 2023 -----	6
Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim4_2023 -----	7
Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.4_2023 -----	7
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.4_ 2023 -----	7

Liste des tableaux

Tableau 1: répartition de l'échantillon par ville -----	v
Tableau 2 : TO et TF mensuels des ETH au Trim1_2023-----	3

Liste des sigles

0*	Catégorie utilitaire
AVT	Agence de voyages et de tourisme
IATA	International Air Transport Association
BTT	Baromètre trimestriel du tourisme
Cat.	Catégorie
CFA	Communauté financière africaine
DGT	Direction générale du tourisme
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FIRHO	Festival du rire et de l'humour de Ouagadougou
MCCAT	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
ONTB	Office national du tourisme burkinabè
SAMAO	Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest
SICOT	Salon International du Coton et du Textile
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
Trim.	Trimestre
ZLECAf	Zone de libre- échange continentale africaine

Avant-propos de Madame la Directrice générale du tourisme

La Direction générale du tourisme (DGT) à travers l'Observatoire national du tourisme a l'immense plaisir de mettre à la disposition du public la trente huitième publication du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

Le présent numéro, quatrième de l'année 2023, d'une part donne une analyse de la conjoncture de l'activité touristique au troisième trimestre 2023 et d'autre part, fait des prévisions sur l'évolution du secteur au quatrième trimestre 2023. Par ailleurs, il répertorie les événements culturels, sportifs et touristiques d'envergure nationale et internationale du troisième trimestre 2023 et du premier trimestre 2024 ayant un impact sur l'activité touristique.

L'Observatoire national du tourisme poursuivra ses efforts pour améliorer le contenu de ce document avec le concours de tous les collaborateurs et intervenants en prenant en compte leurs critiques et suggestions.

Aussi, profitons-nous de cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous !

Méthodologie de la collecte

Le baromètre trimestriel du tourisme présente une évolution rétrospective et prospective de l'activité touristique à court terme. Les statistiques trimestrielles y présentées ont été compilées à partir des fiches de collecte des statistiques hôtelières et un questionnaire administré aux gérants des établissements touristiques d'hébergement (ETH) et AVT de l'échantillon.

La collecte des données s'est faite auprès des ETH de huit (08) régions administratives que sont : les Hauts Bassins, le Centre-Ouest, le Centre-Est, le Nord, l'Est, le Centre-Nord, la Boucle du Mouhoun et le Centre. Elle a aussi concerné des agences de voyages et de tourisme (AVT) de la région du Centre et des Hauts-Bassins. Il faut relever que l'objectif visé était de couvrir 115 ETH et 22 AVT afin d'obtenir des résultats exhaustifs.

Outre ces collectes de données quantitatives et d'opinions, il est procédé à une collecte de veille touristique qui se fait à travers divers supports d'informations notamment la presse en ligne, la presse audio-visuelle etc. afin de recenser les événements culturels, touristiques et sportifs à venir et susceptibles d'influer sur l'activité touristique.

La phase de la saisie et du traitement des données a été réalisée après la collecte des données par les agents du service de la synthèse économique et prospective.

Tableau 1 : répartition de l'échantillon par ville

N°	Entreprise touristiques	ETH	AVT
01	Centre	45	20
02	Hauts Bassins	10	2
03	Centre-Ouest	10	-
04	Centre-Est	10	-
05	Centre-Nord	10	-
06	Boucle du Mouhoun	10	-
07	Nord	10	-
08	Est	10	-
	Total	115	22

Source : échantillonnage, base de données Obstour/DGT

I. Tendances de l'activité touristique au premier trimestre 2023

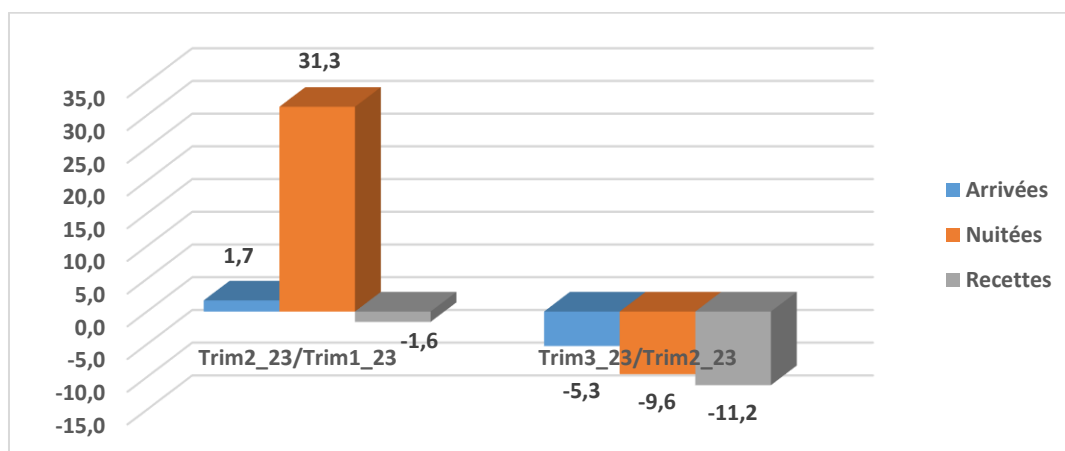
I. 1. Activité hôtelière

I. 1. 1. Evolution des indicateurs d'activités

I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles

Le secteur de l'hôtellerie a affiché une évolution défavorable au cours du troisième trimestre 2023 comme l'indique la régression des indicateurs sur la période.

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim3_2023

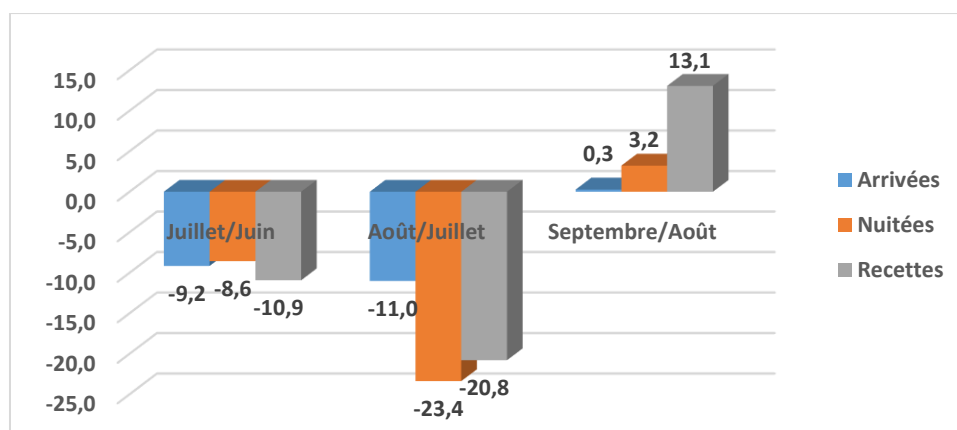


Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I. 1. 1. 2. Variations mensuelles

En variations mensuelles, l'activité hôtelière s'est fortement détériorée au cours des deux premiers mois du trimestre. En effet, tous les indicateurs ont connu une baisse de juillet par rapport à juin et d'août par rapport à juillet. Néanmoins l'activité hôtelière a connu une légère amélioration de septembre par rapport à août, cela se traduit par une hausse des arrivées, des nuitées et des recettes, respectivement de 0,3%, 3,2% et 13,1%.

Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim3_2023

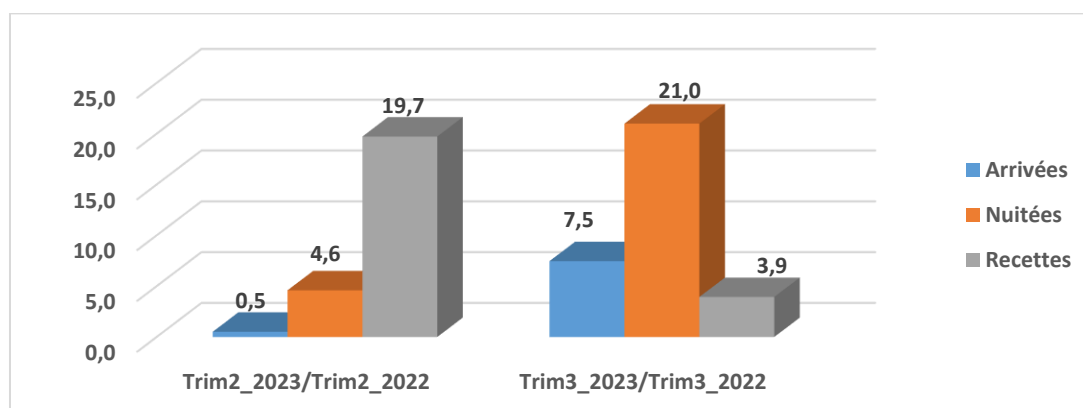


Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I. 1. 1. 3. Glissement annuel

En glissement annuel, l'activité d'hébergement réalise une performance positive au troisième trimestre 2023 par rapport à celui de 2022. Les arrivées, les nuitées et les recettes ont enregistré une progression respectivement de 7,5%, 21,0% et 3,9% sur la même période.

Graphique III: Glissement annuel : Trim3_2023/Trim3_2022



Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I. 1. 2. Ratios de performance

Au cours de ce trimestre, les taux de fréquentation et d'occupation moyens s'est détérioré dans les ETH plus précisément dans les catégories 4* et 5* par rapport au deuxième trimestre 2023.

Le tableau suivant donne un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux moyens au cours de la période de l'étude.

Tableau 2 : TO et TF mensuels des ETH au Trim1_2023

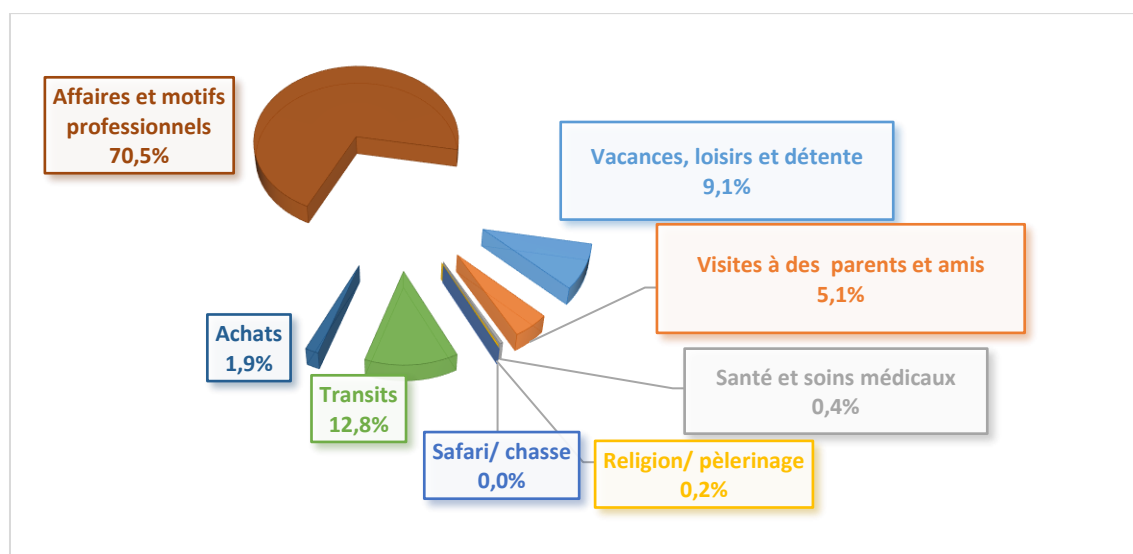
Cat. ETH	Taux de fréquentation moyen (%)			Taux d'occupation moyen (%)		
	Juillet	Août	Septembre	Juillet	Août	Septembre
0*	4,2	5,5	5,3	7,8	9,5	9,4
1*	11,1	8,5	7,5	20,1	16,0	11,8
2*	3,6	27,6	25,2	6,6	9,6	7,5
3*	2,3	3,3	5,3	4,3	5,6	6,8
4*/5*	23,3	27,1	28,2	36,7	36,6	35,8

Source : base de données Obstour/DGT, 2023.

I.1.3. Motifs de séjours dans les ETH

Les motifs de séjours des touristes dans les ETH sont dominés par le motif “Affaires et motifs professionnels”. Il représente 70,5% des arrivées totales. Suivent les motifs “Transits”, “Vacances, loisirs et détente” et “Visites à des parents et amis” avec respectivement 12,8%, 9,1% et 5,1% des arrivées globales.

Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.1_2023



Source : base de données Obstour/DGT, 2023

I.2. Activité de voyages

Au titre de la billetterie, les agences de voyages et de tourisme de l'échantillon (13 AVT agréées IATA) ont émis au total 8 701 billets, soit une moyenne de 669 billets par agence. La vente de ces billets a généré un chiffre d'affaires global brut de l'ordre de 3 458,3 millions de FCFA.

Le nombre de billets vendus et le chiffre d'affaires engrangé au cours de ce trimestre sont respectivement en hausse de 10,4% et 11,6% par rapport au trimestre précédent

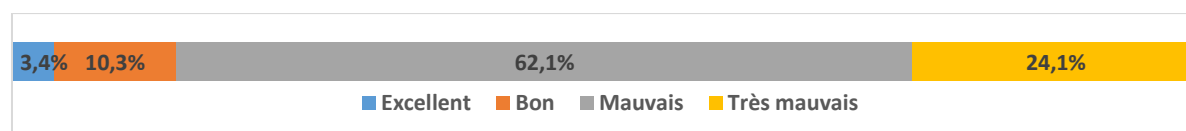
II. Opinions des professionnels

II. 1. Au troisième trimestre 2023

II.1.1. Opinions des hôteliers

Le sondage d'opinion des hôteliers sur le climat des affaires au troisième trimestre 2023 présente en majorité des avis insatisfaisants. En effet, 86,2% des répondants estiment que le climat des affaires a été défavorable contre une proportion de 13,7% qui le trouve au moins bon.

Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim3_2023



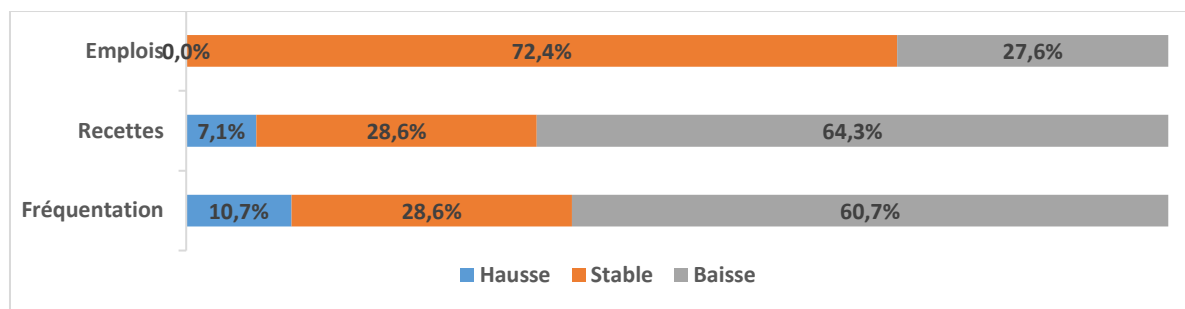
Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Au niveau de la fréquentation des ETH, plus de 3/5 des hôteliers estiment qu'elle serait en baisse contre seulement 1/10 qui trouvent qu'elle connaîtrait une hausse.

Concernant les recettes, une proportion de 64,3% des hôteliers affirme avoir constaté une baisse du volume de leurs recettes contre 7,1% qui déclarent avoir constaté une hausse.

Quant aux emplois, la grande majorité des professionnels sondés (72,4%) ont maintenu leur effectif, tandis que la proportion restante, soit 27,6% a effectué des suppressions d'emplois.

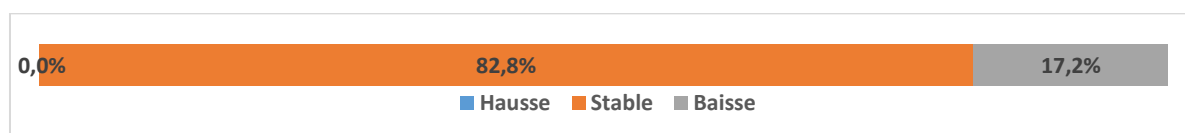
Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim3_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Relativement aux tarifs pratiqués, la majorité des professionnels sondés ont gardé leurs tarifs inchangés. Seulement une proportion de 17,2% de ceux-ci a opéré une réduction de tarifs au cours du trimestre.

Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim3_2023

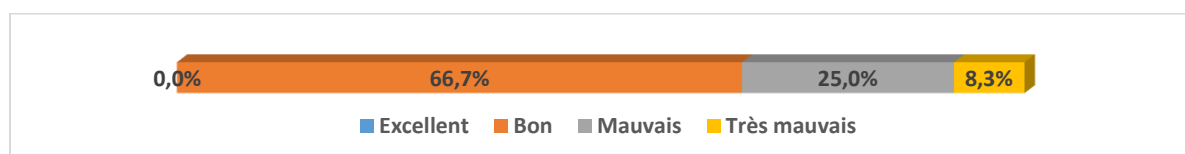


Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

II.1.2. Opinions des professionnels de voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, le solde d'opinion est nettement positif. En effet, au cours de ce trimestre, 2/3 des professionnels sondés affirment avoir évolué dans un climat plus favorable qu'au trimestre précédent.

Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim3_2023

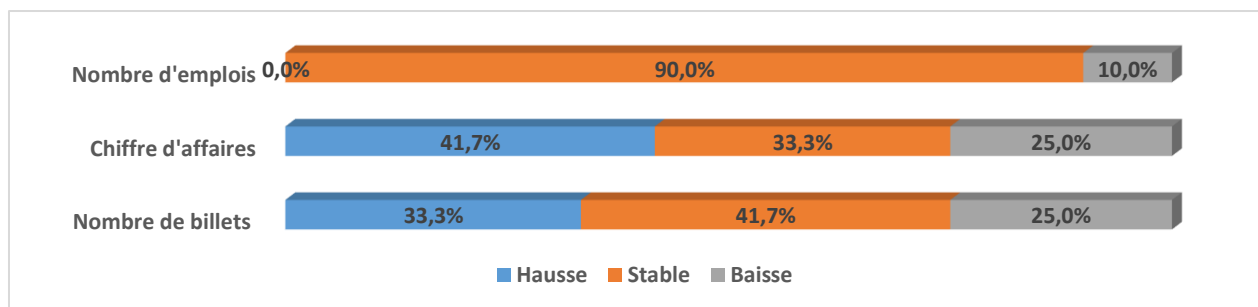


Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Une proportion de 41,7% des professionnels d'AVT sondés ont constaté une hausse de leur chiffre d'affaires et 33,3% des acteurs ont remarqué une hausse du nombre de billets vendus au troisième trimestre 2023.

Par ailleurs 10% des enquêtés ont affirmé avoir réduit leur effectif.

Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim3_2023



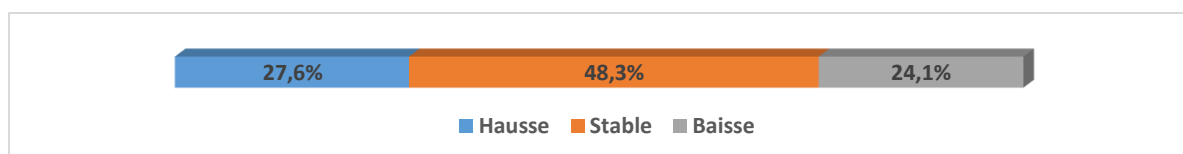
Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

II. 2. Perspectives au quatrième trimestre 2023

II. 2.1. Au niveau de l'hôtellerie

Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires au quatrième trimestre 2023, les opinions des professionnels sont divergentes. En effet, une proportion de 27,6% des hôteliers présage un climat favorable contre 24,1% qui estiment que le climat des affaires au quatrième trimestre 2023 serait peu reluisant.

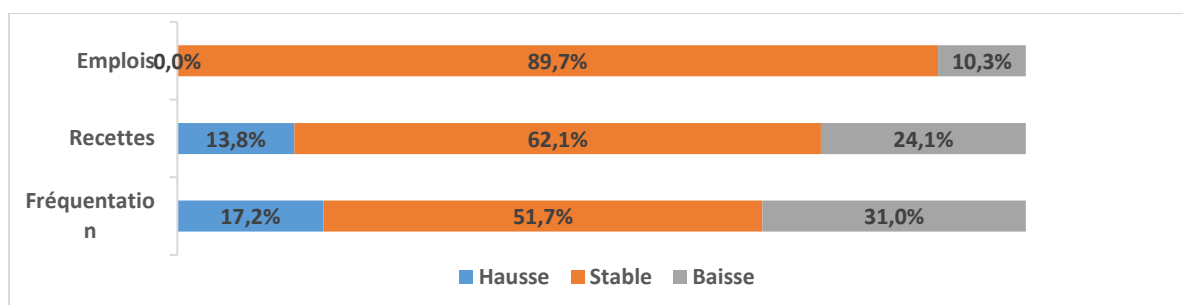
Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim4_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

En perspective, 62,1% des professionnels en hébergement estiment pouvoir maintenir le volume de leurs recettes. En ce qui concerne la fréquentation, une proportion de 68,9% présage au moins maintenir le niveau de leurs activités.

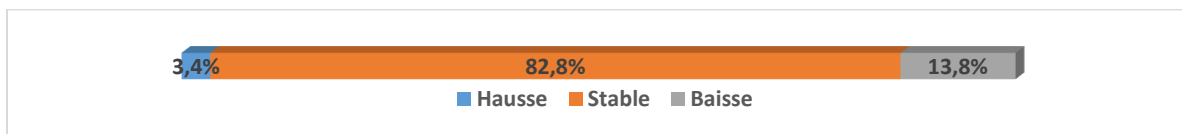
Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.4_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Sur le plan tarifaire, seulement une proportion de 13,8 % des professionnels envisage opérer des réductions au cours du quatrième trimestre 2023.

Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim4_2023

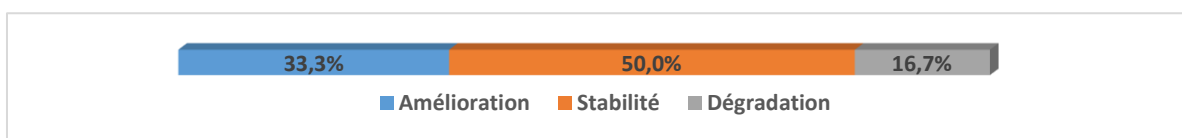


Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages

Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, les avis des professionnels divergent. La moitié des professionnels interrogés ne prédit pas un changement du climat des affaires. Une proportion de 33,3% des gérants d'AVT sondés présagent une amélioration du climat des affaires au cours du quatrième trimestre tandis que 16,7% prévoient une détérioration.

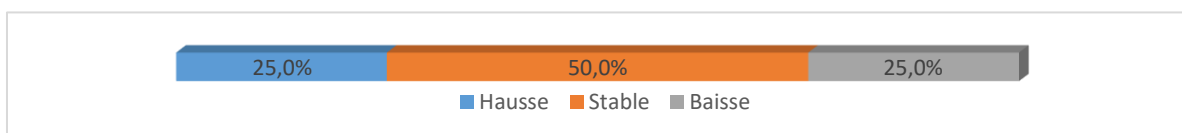
Graphique XIII : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.4_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

Concernant le chiffre d'affaires envisagé au quatrième trimestre, 50% des professionnels de voyages interrogés prévoient une stagnation au niveau des recettes tandis que le reste est partagé entre une hausse et une baisse.

Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.4_2023



Source : Enquête Obstour/DGT, 2023

III. Zoom sur le site de Laongo

Le Site de sculpture sur granite a été créé en 1988 par le gouvernement du Burkina Faso sur initiative du Comité des Arts plastiques du Burkina Faso avec à sa tête Monsieur KI Siriki. Cela a permis la tenue du premier symposium international de sculpture sur granite de Laongo en 1989 avec la participation de dix-huit (18) sculpteurs renommés, venus de 13 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

Depuis lors, les symposiums se succèdent tous les deux (2) ans permettant la création d'œuvres de très belle facture. Une des particularités des symposiums tenus sur le site de Laongo est la liberté dans la création. En effet, aucun thème n'est imposé aux sculpteurs, les œuvres sont naturelles, abstraites, stylisées ou symboliques et s'inspirent du choc des cultures.

A ce jour, le site de sculpture sur Laongo est un musée à ciel ouvert comportant plus de 200 œuvres réparties sur le site de Laongo et le nouveau site de Tambi Yargo. Le dernier symposium 13^{ème} de son genre a connu son apothéose le 08 décembre 2022 et a permis la réalisation de seize (16) nouvelles belles œuvres.

Situé à environ 42 km de Ouagadougou en passant par Ziniaré, le site est ouvert toute l'année mais fermé les lundis. On peut découvrir dans ce musée à ciel ouvert des chef-d'œuvres des artistes sculpteurs venant divers horizons à travers des visites guidées et commentées. Les droits d'entrée sur le site sont : enfant, élève et étudiant (500 FCFA), nationaux (1 000 FCFA) et les étrangers (2 500 FCFA).

A part les œuvres d'art taillées qui font le cadre du site, des réceptifs touristiques pouvant agrémenter le séjour des visiteurs sont bien implantés. Ainsi on peut recenser des bungalows tenant office d'hébergement, un restaurant de tourisme, le village Opera, etc.

IV. Informations : Les arrêtés d'application de la nouvelle Loi du Tourisme

Dans le cadre du processus d'actualisation des textes qui régissent le tourisme burkinabè, après l'adoption des cinq décrets d'application de la loi d'orientation du tourisme, cinq arrêtés ont été signés par Monsieur le Ministre chargé du tourisme, en septembre 2023. Ces textes portent sur les conditions d'obtention des licences d'affaires dans le domaine du tourisme. Il s'agit de :

- **Arrêté n°2023- 399/MCCAT/CAB** du 14 septembre 2023, portant composition des dossiers de demande de délivrance et de validation de la licence d'opérateur de voyages et de tourisme ;
- **Arrêté n°2023-410/MCCAT/CAB** du 25 septembre 2023, portant composition des dossiers de demande de délivrance et de validation de la licence d'Agence d'hôtes et d'hôtesse d'accueil et de la licence d'une succursale d'Agence d'hôtes et d'hôtesse d'accueil ;
- **Arrêté n°2023-411/MCCAT/CAB** du 25 septembre 2023, portant composition des dossiers de demande de l'autorisation d'exploiter, de renouvellement de l'autorisation d'exploiter et du classement catégoriel d'un restaurant de tourisme ;
- **Arrêté n°2023-412/MCCAT/CAB** du 25 septembre 2023, portant composition des dossiers de demande d'agrément de réalisation et d'autorisation d'exploiter un établissement touristique de loisirs ;
- **Arrêté n°2023-413/MCCAT/CAB** du 25 septembre 2023, portant composition des dossiers de demande d'agréments de réalisation, d'autorisation d'exploiter et du classement catégoriel d'un établissement touristique d'hébergement,

L'adoption de ces arrêtés permet l'application des dispositions de la nouvelle loi d'orientation du tourisme au Burkina Faso, en vue de doter notre pays de textes réglementaires actualisés plus favorables au développement d'une industrie touristique dynamique.

V. Tourisme infos veille

V. 1. Evènements du troisième trimestre 2023

-  La 5^{ème} édition de la Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO) qui s'est tenue du 28 au 30 septembre sous le thème « exploitation minière en Afrique : quelle stratégie pour impacter les économies locales ? ».
-  La 16^{ème} édition du festival du rire et de l'humour de Ouagadougou (FIRHO) s'est tenue du 1^{er} au 2 septembre à Ouagadougou, sous le thème « Un nouveau sourire à la vie ».

V. 2. Evènements du premier trimestre 2024

-  -La 3^{ème} édition du Salon International du Coton et du Textile (SICOT) à Koudougou du 26 au 27 janvier 2024 sous le thème « la transformation locale du coton : quels modèles d'industrialisation pour l'Afrique dans le cadre de la Zone de libre- échange continentale africaine (ZLECAf) ».

IMPORTANT :

Selon l'article 22 du décret N°2004 349/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 Août 2004, tous les exploitants des établissements touristiques d'hébergement sont tenus dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'administration nationale du tourisme, toutes informations notamment statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 f CFA à 100 000 f CFA.

Selon l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 août 2004 les Agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.